

Agen 2030 – Quelle place pour le citoyen agenais en 2030 ?

Compte rendu – 26 septembre 2018

Table ronde n°2 : Le rôle et la place des élus en 2030

Table ronde animée par :

- Jean Petaux, politologue à Sciences Po Bordeaux
- Julie Jaffré, cheffe de projet chez NEORAMA

Intervention de Jean Petaux

En introduction de l'atelier, Jean Petaux a proposé des éléments de contexte autour de l'évolution de la relation citoyen/élu pour démontrer que l'exception locale n'est plus aussi forte qu'elle ne l'a été.

En France, la relation citoyen/élu est historiquement très particulière. On peut l'apparenter à une chanson de serge Gainsbourg « Je t'aime, moi non plus ». Pour illustrer cette relation si spécifique, Jean Petaux est revenu tout d'abord sur la situation des parlementaire et notamment l'histoire des « Q M » (Quinze mille francs). En 1906, la chambre des députés a décidé d'augmenter les indemnités parlementaires, décision qui a provoqué de nombreuses manifestations (création des quinze milliste) et qui alimenter le discours selon lequel les élus s'enrichissent. Le poujadisme, 50 ans plus tard, est un autre exemple du rejet progressif d'une classe politique élitiste considérée comme trop éloignée du peuple.

Ce sentiment de méfiance envers les parlementaires s'est ainsi progressivement installé. Or, depuis quelques années, un autre type d'élu, jusqu'alors plutôt épargné par l'« anti-parlementarisme » voit sa relation évoluer avec le citoyen : il s'agit de l'élu local. Selon un sondage IFOP paru dans le courrier des maires, si la proximité a longtemps été un facteur de reconnaissance, elle n'est plus aussi affirmée (seuls 51% peuvent citer le nom de leur Maire). La satisfaction traditionnelle envers le Maire s'étiolé peu à peu. A la fin du mandat 2001-2008, les maires faisaient en moyenne 72% de satisfaits, ils n'étaient plus de 63% avant le mandat 2008-2014 et à mi-chemin du mandat 2014-2020, ils ne sont plus de 61%. Ainsi, les administrés plutôt mécontents ont quasiment doublé de volume (de 16 à 30%).

- ⇒ On peut donc parler, selon Jean Petaux, d'une **érosion assez forte** qui traduit une forme d'impatience de la part des administrés qui semblait réservée, auparavant, aux élus nationaux et parlementaires
- ⇒ **Va-t-on vers une forme de « dégagisme local »?**
 - pas nécessairement, selon Jean Petaux, car paradoxalement personne ne souhaite prendre la place de l'élu et du Maire du fait des difficultés incombant à la fonction (difficultés financières, problèmes juridiques, investissement en temps ...)

Parallèlement entre 2015 et 2016, plusieurs démissions de Maire ont été enregistrées : une augmentation de 55% du nombre de démissions de maire sur les quatre 1^{ère} années du mandat. Ces chiffres sont néanmoins à relativiser car il y a eu de nombreuses fusion de communes (1200 communes qui ont disparu du paysage politique français). Ce n'est pas endémique, selon Jean Petaux, néanmoins ce qui est significatif, c'est qu'il existe une forte méconnaissance de l'ampleur du travail de l'élu local.

Ainsi, on constate que ce sentiment d'élus « surpayés » et éloignés des priorités locales rejailli ces dernières années sur les élus municipaux, jusqu'à alors plutôt épargnés. Cela crée une forme de malaise entre les citoyens et les élus et une certaine perte de confiance. D'ici 2030, la relation citoyen-élu est donc à repenser/retravailler et notamment à l'échelon local.

Constats dressés par les participants

Afin d'amorcer le débat, les participants ont exprimé dans un premier temps plusieurs constats autour du rôle et de la place des élus locaux:

- **La difficulté du métier de Maire ou d' élu local et la non-reconnaissance de la tâche :**
 - o « Le métier de Maire ou d' élu local est un métier difficile qui demande du temps, de l'investissement avec des moyens financiers de plus en plus réduits ».
 - o « Or, le citoyen ne se rend pas forcément compte du degré d'implication, du « sacerdoce » ».
- Un enjeu autour du **statut de l' élu local**
 - o « Que souhaite-t-on ? un élu qui puisse vivre dignement de son mandat et rendre un vrai service à la population ou des élus professionnels qui courent après plusieurs mandats dans une approche carriériste ? »
- **L'entourage des élus est également en question :** « les élus des petites communes sont très peu entourés ». Des élus qui ne seraient peut-être pas suffisamment experts de certains sujets et en capacité de gérer certaines décisions
- Nécessité pour **retrouver la confiance d'honorer le contrat** qui engage les élus locaux au début de leur mandat (à savoir le programme sur lequel ils ont été élus)
- **Une inadéquation entre le temps donné aux élus pour mettre en œuvre leur politique et les recours citoyens :** problème d'efficacité de l'action publique
- Vers la fin de l' élu « tout puissant expert » - l' élu ne peut plus décider seul (cf. maires bâtisseurs)

Ils ont également soulevé quelques enjeux autour de la place du citoyen dans cette relation élu/citoyen :

- **La faible implication des jeunes dans le paysage politique local**
 - o « quelle place pour les jeunes dans cette relation élu/citoyen ? »
- **Des citoyens qui ont perdu confiance en l' élu local du fait de plusieurs affaires médiatiques liées à l'argent et à l'attrait du pouvoir**
- **Un positionnement du citoyen parfois très ambiguë** face à certaines situations
 - o Des questions qui se posent autour de la place du citoyen et de la cohérence de son vote
 - o « Ils ne lient pas leur vote à l'expression de leur satisfaction. Il y a des élus en indélicatesse avec la loi qui sont réélus alors que ce sont des gens qui ont menti »
- Le **besoin de proximité**

- « A Agen, la relation élu/citoyen se construit sur la proximité avec les quartiers (questionnaire ; principe de co-décision sur les projets d'aménagement au niveau du quartier...) »

Pistes de réflexion

Les participants ont introduit les **pistes de réflexion** suivantes :

- **Clarifier le statut des élus locaux**
 - préciser plus nettement les ressources et celles affectées à sa collectivité
 - un cadre à repenser y compris au niveau règlementaire
- Permettre **l'émergence de personnes nouvelles** dans le paysage politique et notamment les jeunes générations
- Favoriser **des mandats locaux limités** (se présenter pour 1 ou 2 mandats pas plus)
- Clarifier davantage la **notion de contrat d'engagement** au moment de l'élection et permettre au citoyen de participer à l'évaluation de l'action et des engagements pris
- **Aller vers la notion d' « empowerment »** (« amener les élus à faire des stages de managers »)
– aller davantage vers les citoyens, vers les conseils de quartier